

AUX ORIGINES DES «ŒUVRES DE JEUNESSE» CATHOLIQUES : LES « CONGRÉGATIONS » DE BASSE-PROVENCE SOUS L'ANCIEN RÉGIME

Cette communication constitue un état provisoire d'une recherche en cours sur les origines d'un type d'associations catholiques, les « œuvres de jeunesse », pour lesquelles la Provence semble avoir joui d'une nette pré-cocité en France. L'œuvre Allemand de Marseille, fondée en 1799, est en effet la plus ancienne œuvre de jeunesse catholique existant actuellement en France et son influence semble avoir été importante dans la création des autres¹. L'abbé Jean-Joseph Allemand n'a publié aucun écrit mais l'on sait par ses premiers biographes qu'il avait eu pour modèle explicite une institution plus ancienne, supprimée par la Révolution, l'œuvre de l'Enfant-Jésus des prêtres du Sacré-Cœur de la Bourgade (faubourg de la porte d'Aix à Marseille), dont il avait été lui-même membre pendant son adolescence et dont il se voulait explicitement le continuateur².

1. Comme l'atteste en particulier le recueil d'études dirigé par Gérard CHOLVY, *Mouvements de jeunesse chrétiens et juifs : sociabilité juvénile dans un cadre européen, 1799-1968*, Paris, 1985.

2. Abbé PONTIER, *Eloge funèbre de Messire J.-J. Allemand, prêtre, directeur de l'Œuvre de la jeunesse (...)*, Marseille, 1836. Abbé F. BRUNELLO, *Vie du serviteur de Dieu J.-J. Allemand, fondateur de l'Œuvre de la jeunesse (1772-1836)*, Marseille, 1852. Abbé GADUEL, *Le directeur de la jeunesse ou la vie et l'esprit du serviteur de Dieu J.-J. Allemand*, Marseille, 1868 et 3^e éd., Paris-Marseille, 1885.

Cette œuvre d'Ancien Régime n'est guère connue que par les *Vies anciennes de « Monsieur Allemand »* et surtout par l'*Histoire des prêtres du Sacré-Cœur* rédigée au début de la Troisième république par le chanoine Brassevin, qui put disposer d'une partie des archives de cette société³. Cette dernière étude montre que cette forme institutionnalisée de sociabilité et de formation religieuse juvénile, qu'il appelle très précisément la « congrégation du Saint-Enfant-Jésus », fondée en 1729, avait été le point de départ de cette société sacerdotale constituée en 1732. Ce travail scrupuleux suggère que Messieurs Thuilhard et Dandrade, fondateurs des prêtres du Sacré-Cœur, n'étaient pas les inventeurs de l'œuvre de jeunesse. Ils auraient, ainsi que leurs successeurs, achevé de mettre au point la formule que l'abbé Allemand reprendrait à l'époque contemporaine.

Je tenterai d'abord de cerner ce qu'est une congrégation dans la Provence du XVIII^e siècle et ensuite d'étudier plus spécifiquement les congrégations de jeunesse à travers les documents concernant celles de Marseille qui ont été publiés par le chanoine Brassevin et aussi grâce au registre de l'une d'elles qui par exception nous est parvenu, la « Congrégation de la jeunesse sous le titre du Sacré-Cœur de la ville d'Apt », fondée en 1736⁴.

Les « congrégations »

Les « congrégations » sembleraient apparaître en Basse-Provence urbaine entre la fin du XVII^e siècle et les premières décennies du XVIII^e, si l'on en juge par les visites pastorales ou des états diocésains – du moins dans les diocèses d'Arles et Aix, dont les archives ont conservé ce type de sources⁵. Ce n'est pas le cas du diocèse de Marseille, où les congrégations sont mentionnées dans le calendrier spirituel publié en 1713⁶ et font ensuite l'objet d'un chapitre particulier dans celui qui a été édité en 1759. Le sous-titre en forme de sommaire de ce dernier ouvrage signale d'ailleurs qu'il procure « les noms (...) des communautés religieuses, des confréries de

3. Chanoines BRASSEVIN et DE LA PAQUERIE, *Histoire des prêtres du Sacré-Cœur de Marseille (1732-1831) communément appelés prêtres du Bon-Pasteur*, Marseille, 1914, 2^e édition (première édition, Marseille, 1876). Son excellent index me permettra de ne pas multiplier ses références paginales.

4. Aix, Musée-Bibliothèque Paul Arbaud, MQ 241.

5. Visites pastorales d'Arles : Arch. dép. des Bouches-du-Rhône 3 G 299 à 302 bis et Arch. com. d'Arles, GG 115-117 (Cf., R. BERTRAND, «Autels, chapelles et confréries du diocèse d'Arles entre 1671 et 1778», dans M.-H. FRIESCHLE-CHOPARD et R. DEVOIS dir. *Les confréries, l'Eglise et la Cité*, Grenoble, 1988, p. 195-212). Etat du diocèse d'Aix en 1730, Bibl. mun. Aix (Méjanès), Ms 263 (R 44).

6. [SAINT-ALBAN], *Calendrier spirituel et perpétuel pour la ville de Marseille avec un état spirituel de tout le diocèse*, Marseille, 1713, p. 104-105 et p. 180 sq.

pénitens, des tiers-ordres, congrégations, de M. les directeurs des hôpitaux, etc »⁷. Néanmoins les congrégations sont difficiles à cataloguer. Les visites pastorales constituent une source fort médiocre : certaines n'y sont mentionnées qu'un demi-siècle après leur fondation ; et celles qui sont établies dans les couvents soustraits à la visite épiscopale n'y apparaissent pas. Si les évêques ou des curés les confondent parfois initialement avec des confréries, ils prennent ordinairement soin au XVIII^e siècle de distinguer nettement ces deux formules associatives⁸.

Le Calendrier spirituel et perpétuel pour la ville de Marseille de 1713 distingue cinq grands types d'associations de laïcs : les pénitents, les « confréries d'arts et métier », ce que l'auteur appelle les « confréries particulières »⁹, les congrégations et les tiers-ordres. Il définit ainsi les congrégations : « des assemblées particulières de piété, ou d'hommes seuls ou de femmes seules, et il s'y fait des exercices spirituels sous des règlements établis » ; l'ouvrage énumère dix-huit congrégations marseillaises et huit établies dans quatre villes du diocèse¹⁰.

Les congrégations sont en effet d'abord caractérisées par leur spécialisation par sexe ; elles peuvent l'être aussi par âge et par « état » social. La société des Prêtres du Sacré-Cœur de Marseille animait ainsi au milieu du XVIII^e siècle quatre congrégations : celle de l'Enfant-Jésus ou de la « petite jeunesse », celle de saint Jean-Baptiste ou de la « grande jeunesse », celle de saint Joseph « des artisans » et une congrégation féminine¹¹.

L'on dénombre vers 1740-1750 dans le diocèse d'Arles un total de 25 congrégations féminines et 6 masculines. Dans le diocèse de Marseille, sont signalées en 1713, dans la ville du siège 6 congrégations féminines, 9 masculines et 3 non précisées ; dans les paroisses « foraines » (paroisses non-mar-

7. AGNEAU, *Calendrier spirituel contenant les fêtes que l'on célèbre dans chaque église de Marseille et de ses fauxbourgs (...)*, A Leyde, 1759, p. 362-370.

8. Ainsi, le desservant de Saint-Martin-de-Castillon observe dans l'enquête diocésaine de 1777 (Arch. com. d'Arles, GG 117) que les veuves s'assemblent dans la chapelle du Rosaire de la paroisse « sans former ny congrégation, ny confrairie ny faire aucune quête ». Sur ces trois formules associatives, R. BERTRAND, *art. cit.*

9. C'est à dire celles des confréries-lumineuses qui ne sont pas des confréries professionnelles.

10. Deux à Allauch, Aubagne, la Ciotat, une à Cuges et Signes – cette dernière est la seule masculine.

11. AGNEAU, *op. cit.*, n'en signale qu'une sans autre précision ; BRASSEVIN indique p. 13 que les deux fondateurs avaient créé deux congrégations féminines : celle des femmes mariées sous le titre de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs et celle des filles sous le titre du Sacré-Cœur. Il note laconiquement qu'elles « n'eurent jamais l'éclat des congrégations correspondantes pour les hommes ».

seillaises du diocèse), 7 congrégations féminines, une masculine. Le *Calendrier* de 1759 en énumère 5 féminines et 12 masculines. Il y a eu entre les deux dates des créations (ainsi, celle du Bon-Pasteur) et des disparitions. Le fait se vérifie à travers les visites pastorales du diocèse d'Arles, où il s'agit presque uniquement de congrégations paroissiales, dépendant assez fortement sans doute du bon vouloir des desservants paroissiaux successifs.

Il suffira de citer quelques extraits des coutumes de la congrégation du Sacré-Cœur d'Apt pour indiquer une autre caractéristique essentielle des congrégations : « La coutume fondamentale de la congrégation de la jeunesse est de suivre en tout l'ordre que prescrit la prudence des prêtres directeurs avec l'approbation de Mgr l'évêque ».

Une congrégation est en effet toujours dirigée par un ou des ecclésiastiques¹². Lorsque l'archevêque d'Arles visite en 1688 la chapelle de la Purification de Martigues il y signale une « confrérie des demoiselles de la ville », que les visites de 1700, 1743 et 1777 désigneront plus précisément comme une « congrégation des filles », fondée en 1681. Il s'agit d'une des premières qui apparaissent dans ce diocèse et le visiteur de la fin du XVII^e siècle observe d'emblée avec satisfaction que ses membres sont « soumises au prier ».

La congrégation a certes un bureau formé d'officiers pris parmi les congréganistes. Dans le cas de celle de la jeunesse d'Apt, un préfet est défini comme « le chef de la congrégation » ; en d'autres congrégations, ce laïc portera le nom de « recteur » ou de « supérieur » (ou supérieure). La congrégation a aussi ses « assistants », un « substitut », des « conseillers » et souvent bien d'autres officiers. Mais tous sont étroitement subordonnés au directeur ecclésiastique, alors qu'une confrérie-luminaire ou une confrérie de pénitents sont régies par des directeurs laïques et que l'intervention des prêtres y est cantonnée aux célébrations liturgiques et prédications. Le directeur d'une congrégation joue d'ailleurs un rôle direct dans les « élections ». Il les organise, les préside et reçoit les suffrages des membres dans le cas de la congrégation du Sacré-Cœur d'Apt. Il intervient directement dans celle des artisans de Marseille, établie chez les jésuites : « afin qu'aucun désordre n'arrive dans les élections des officiers et qu'on ne perde pas en vaines consultations un temps qui ne doit être employé qu'à la prière et à entendre la parole de Dieu, le Père choisira de cinq mois en cinq mois le préfet, le premier assis-

12. Ce rôle du prêtre est manifeste dans le tableau peint en 1772 par Christophe Delpech pour le retable de la congrégation de la jeunesse d'Apt, qui est ainsi décrit (Musée Arbaud, MQ 241 f° 4) : « ce tableau représente Notre Seigneur donnant son cœur à ses chers enfans qui reçoivent une telle faveur à genoux du côté gauche, laissant le côté droit à deux prêtres directeurs de la congrégation qui s'empressent de seconder les desirs de cet aimable sauveur en luy présentant un jeune enfant au nom de tous les autres ». Cf. Augustin ROUX, *La cathédrale d'Apt d'après des documents inédits*, Apt, 1949, p. 63.

tant, les deux dépositaires, et les deux premiers secrétaires », quitte à ce que ces derniers nomment chacun à leur tour des conseillers et les titulaires de moindres charges¹³. Dans la « congrégation des Messieurs négociants et artisans de la ville de Brignoles », le directeur, le préfet, les deux assistants, le lecteur et le trésorier « conféreront ensemble et se concerteront pour l'élection des nouveaux officiers, laquelle sera ensuite déclarée publiquement aux congréganistes par le directeur à la fin de l'instruction¹⁴ ».

Les congrégations peuvent s'assembler dans l'église paroissiale. L'on citera pour exemple l'église de Maussane, édifiée grâce à la libéralité du seigneur lorsqu'en 1752 cette localité obtint son érection en paroisse. Cette création ne renfermait aucune confrérie mais les deux chapelles situées aux extrémités des nefs latérales abritaient deux congrégations, celle des hommes dans la chapelle de Saint-Joseph, celle des femmes dans celle de Notre-Dame-de-l'Annonciation. D'autres se réunissent dans une annexe de l'église. Ainsi les congrégations des prêtres du Sacré-Cœur se réunissaient à des jours différents de la semaine dans la crypte de leur église. Certaines congrégations du diocèse de Marseille semblent utiliser des chapelles urbaines ou péri-urbaines préexistantes. La « congrégation des Messieurs négociants et artisans » de Brignoles avait été érigée avec l'agrément de Mgr de Brancas le 10 avril 1763 « dans la chapelle des frères pénitents noirs ». Il en était de même à Saint-Chamas où en 1777 la congrégation des hommes s'assemblait dans la chapelle des pénitents blancs. Certaines congrégations peuvent enfin occuper ou posséder des chapelles particulières. La congrégation de la jeunesse d'Apt y parviendra après s'être assemblée d'abord dans l'église de la Visitation puis dans une maison particulière. Ensuite, « les prêtres qui en avaient soin eurent le zèle de bâtir une chapelle dans le fond de l'ancienne église de Saint-Clair de l'évêché ». La reconstruction du palais épiscopal entraîne sa démolition. La congrégation fut alors transférée dans la chapelle de Saint-Dominique (peut-être propriété d'un tiers-ordre). Enfin une propriété avec enclos est acquise en 1758 ; on commence à édifier une chapelle, achevée quatre ans plus tard et bénite le 17 juin 1762 par « messire Jacques Rocanus, théologal du chapitre cathédral », désigné comme « principal fondateur des congrégations¹⁵ ».

13. Règles de la congrégation des artisans établie à Marseille dans la maison de Sainte-Croix des Pères de la Compagnie de Jésus, Marseille, 1725, p. 24.

14. Règlement pour la congrégation des Messieurs négociants et artisans de la ville de Brignolle érigée sous le titre du Saint-Nom de Jésus (...) dans la chapelle des frères pénitents noirs dudit Brignolle, le 10 avril 1763. Avignon, 1763.

15. Une congrégation parallèle « des filles » avait été créée en même temps que celle de la jeunesse.

Le nom même de ces associations, une titulature telle que le « Sacré-Cœur » et la fréquence de vocables mariaux, leur spécialisation par sexes, âges et conditions, tous ces indices conduisent à poser le problème des rapports qu'elles ont pu avoir avec les congrégations des jésuites. L'on sait que les jésuites ont été à l'origine d'associations mariales créées initialement dans leurs collèges parmi leurs élèves et anciens élèves, donc parmi les membres d'une élite sociale sélectionnés pour leur piété et leur valeur morale (à Marseille, il s'agit de la « congrégation des théologiens » du collège de Saint-Jaume et de celles des « Messieurs » et des « Dames » dans le même collège). Les jésuites en créèrent aussi pour des catégories sociales spécifiques (ainsi des congrégations pour les artisans : à Marseille, celles des « jeunes artisans » et des « grands artisans », toutes deux dans la maison des jésuites de Sainte-Croix). L. Châtellier qui a étudié leur rôle, en particulier dans l'Europe flamande et germanique, a montré que le modèle jésuite fut ensuite propagé sous forme de « filles » au niveau de petites villes et de bourgades où la Compagnie n'avait pas de collège ; l'initiative en revint à des membres du clergé séculier et aussi à des sociétés sacerdotales¹⁶.

Le modèle a pu être initialement propagé par d'anciens élèves des jésuites et éventuellement des oratoriens, lesquels avaient aussi des associations dans leurs collèges (celle de l'Oratoire de Marseille était la « congrégation des écoliers sous le titre de Jésus parmi les docteurs »). Le fondateur des prêtres du Sacré-Cœur, l'abbé Denis Truilhard, commence ainsi à se soucier de « procurer le salut des jeunes gens » alors qu'il est élève de théologie au collège des jésuites « de Sainte-Croix. Le second fondateur, Boniface Dandrade, est d'abord élève des oratoriens, et « met toute son ardeur » à attirer ses condisciples « aux assemblées de la congrégation saint-Jean-Baptiste »¹⁷. Il étudiera ensuite la théologie à Sainte-Croix. L'on citera également la congrégation fondée à Tourette-sur-Loup par J.-B. Deguignes, secondaire de la paroisse, qui fut poursuivi en 1709 pour jansénisme par l'évêque de Vence¹⁸. Ce prêtre paroissial avait étudié chez les jésuites de Saint-Jaume à Marseille ; il avait ensuite été auxiliaire à Notre-Dame-du-Mont,

16. Louis CHATELLIER, *L'Europe des dévots*, Paris, 1987, en particulier p. 40-45. L'auteur contredit avec raison sur ce point Emile VILLARET, *Les congrégations mariales, T. I, Des origines à la suppression de la Compagnie de Jésus (1540-1773)*, Paris, 1947 et du même, l'article « Congrégations de la Sainte-Vierge » du *Dictionnaire de spiritualité*, T. II, col. 1479-1491.

17. Cette congrégation avait été fondée en 1694 à l'hôpital des Enfants abandonnés. Le chanoine Brassevin précise p. 8 qu'elle se tint aussi à Notre-Dame-du-Mont et chez les pénitents de Saint-Maur et p. 148 qu'elle fut « renouvelée » en 1728 et reçut en 1745 le règlement qui fit d'elle la « grande jeunesse » des Prêtres du Sacré-Cœur.

18. Ce dossier a été étudié par Georges DOUBLET, *Le jansénisme dans l'ancien diocèse de Vence*, Paris, 1901 et par Marie-Hélène FRËSCHLE-CHOPARD et Marcel BERNOS, « Entre peuple et hiérarchie, l'échec d'une pastorale » dans *Dix-Huitième siècle*, T. 12, 1980, p. 271-292.

succursale faubourienne qui abritait en 1713 les congrégations « des petits enfants » et « des jeunes hommes ». Il sert ensuite à l'hôpital du Saint-Esprit, siège d'une « congrégation de Dames ». Son séjour marseillais lui a permis sans doute de découvrir un modèle associatif apparemment inconnu en Provence orientale.

Les « congrégations de la jeunesse »

Les congrégations des « enfants » et des « jeunes gens » semblent assez peu fréquentes au XVIII^e siècle hors des collèges. Je viens de citer celle des « jeunes artisans » de Marseille et les deux congrégations masculines du faubourg de Notre-Dame-du-Mont ; en 1713 la paroisse des Accoules abritait celles des « petites filles » et des « grandes filles ».

L'existence même de congrégations réservées aux premiers âges de la vie semble évidemment l'indice de la perception d'une spécificité de l'enfance et de la « jeunesse ». Préciser les âges des congréganistes est difficile. Ceux d'Apt étaient reçus « sans distinction dès qu'ils ont fait leur première communion, et ne peuvent en être exclus que par leur mauvaise conduite ». Ils semblent avoir fait une sorte de noviciat l'année précédente en venant dans la chapelle se préparer à la communion¹⁹. Les règlements adoptés pour l'admission à la retraite, assez restrictifs, laissent transparaître, outre quelques problèmes de discipline, le souci d'opérer une certaine sélection pour ne retenir que « les bons et fervens congréganistes ». Le livre de la congrégation d'Apt fournit depuis la création de la congrégation jusqu'en 1791 puis en 1796, 1797, 1799 et de 1800 à 1814 les noms de tous ceux qui ont fait leur première communion et peuvent donc être admis. Leur nombre oscille d'une vingtaine à une quarantaine, sauf en 1775 (60), 1777 (57), 1782 (80) et 1791 (85). L'on a signalé au début ceux qui étaient des « bastidans », en nombre assez important parfois (20 sur 48 en 1751) et l'on note des enfants originaires des villages voisins et aussi de localités plus éloignées, dont les parents se sont sans doute établis à Apt ou ses environs. Un seul paraît avoir été noble (de Joannis) ; l'un fut un enfant placé par l'hôpital de Marseille.

A Marseille, la congrégation du Saint-Enfant-Jésus aurait admis les enfants à partir « de sept ans » selon le premier biographe de M. Allemand, ce qui est peu vraisemblable, l'âge de raison étant canoniquement fixé à sept ans révolus, « depuis l'âge de neuf à dix ans » selon le chanoine Brassevin, ce qui

19. La première communion, progressivement solennisée depuis la fin du XVI^e siècle, est alors conférée aux enfants ayant « l'âge de discrétion », soit entre douze et quatorze ans. Jean DELUMEAU dir., *La première communion. Quatre siècles d'histoire*, Paris, 1987.

est plus plausible, car on semble avoir d'abord préparé les futurs membres à la première communion ; ils passaient à dix-huit ans dans la « grande jeunesse » qui ne paraît pas avoir eu de limitation d'âge²⁰. Les directeurs de la « petite jeunesse » semblent avoir mené une politique de recrutement, si l'on en juge par leur « règlement » dont une des « maximes » est de « parcourir de temps en temps les endroits de la ville où les jeunes gens ont coutume de se rendre, comme le Cours, les quais du port, etc ; et là, à la faveur de ceux que l'on connaît, inviter ceux que l'on ne connaît pas encore à venir à l'œuvre »²¹. La « grande jeunesse » pratiquait en revanche une sélection sévère et n'accueillait qu'une élite de la ferveur, dont une partie se destinait aux ordres. « On ne doit recevoir, selon son règlement, que des jeunes gens qui aient atteint l'âge de dix-huit ans, d'une probité reconnue, fréquentant les sacrements, et ayant en horreur les fausses maximes du monde ». Temps d'épreuve et noviciat étaient ponctués de votes des membres²². L'existence d'une congrégation des artisans qui aurait inclu les « jeunes artisans » pourrait laisser penser à un recrutement socialement sélectif mais nous n'en avons que de maigres indices, essentiellement constitués, comme l'on va voir, par les usages linguistiques des divertissements.

La mise en place progressive des activités de la congrégation de la jeunesse d'Apt est narrée dans son « livre » : « Cette congrégation eut premièrement la forme d'un grand catéchisme sous le titre de sainte union. Ensuite, pour retenir les jeunes gens qui s'en dégoûtaient insensiblement, on chanta tous les dimanches à une heure après midy les vêpres du Sacré-Cœur de Jésus qui fut choisi pour titulaire, et on substitua au catéchisme une exhortation familière. Dans la suite, on établit un second exercice pour le soir sous le nom de société et en 1768 l'on trouva à propos d'assembler une heure avant le temps de la société les jeunes gens qui se disposent à faire leur première communion l'année suivante. Chaque mois on fit une communion générale (...) On établit aussi une procession du Saint-Sacrement avec cette décoration qui la fait encore admirer le dimanche après l'octave de la Fête Dieu (...). Ce fut en 1741 que laditte congrégation (...) prit cette nouvelle forme et fit pour la première fois la procession ».

L'on doit ajouter les retraites ; en 1766, il fut décidé que l'on n'y admettrait « que ceux qui ont fait leur première communion depuis deux ans » et l'on rendit ces conditions plus restrictives encore en 1776²³.

20. BRUNELLO, *op. cit.*, p. 38 et BRASSEVIN, *op. cit.*, p. 130.

21. Document publié en annexe par BRASSEVIN, *op. cit.*, p. 382-384.

22. Mes remarques sur ces congrégations seront dorénavant pour la plupart issues de BRASSEVIN, *op. cit.*, p. 129-157.

23. Le manuscrit donne le plan détaillé des retraites de plusieurs années avec indication des ouvrages utilisés pour les lectures et les méditations.

L'on retrouve dans ce bref historique plusieurs éléments communs aux congrégations : les exercices collectifs, en particulier chantés et surtout l'« exhortation familière » (qui peut être complétée par une méditation pour les adultes), prononcée par le directeur, qui semble une caractéristique des congrégations par rapport aux autres formes d'associations pieuses. Cet entretien sous-tend des rapports interpersonnels entre un prêtre et un petit nombre de fidèles fervents que le procès de J.-B. Deguignes suggère – encore s'agit-il dans ce cas d'une congrégation de femmes adultes. Les prêtres du Sacré-Cœur s'étaient assez largement spécialisés dans l'éducation de la jeunesse avec l'ouverture dans leur maison d'un pensionnat et d'un petit séminaire, qu'il convient d'ailleurs de ne pas confondre avec leurs congrégations, comme on l'a parfois fait. Ceux qui dirigeaient les congrégations de jeunesse prirent le titre significatif de « pères de jeunesse »²⁴.

Les congréganistes ne semblent porter aucun signe distinctif en public ; l'on notera cependant que la fréquente communion qui leur est prescrite peut être effectuée en groupe et surtout qu'ils solennisent quelques fêtes soigneusement préparées en commun et marquées par une procession : la Fête-Dieu, où l'on reçoit les nouveaux congréganistes à Apt, puis la fête du Sacré-Cœur – les thuriféraires aptésiens et leurs acolytes doivent venir à la chapelle répéter quinze jours auparavant « les différentes figures des encensements ». La procession la plus spectaculaire était à Marseille la procession du *Parce*, ainsi appelée de l'*incipit* de l'antienne chantée par les congréganistes en alternance avec le psaume *Miserere*, qui traversait la ville pendant le carnaval pour « réparer » et stigmatiser les « scandales » que commettaient les « masques », lesquels se seraient cachés à la seule vue de sa bannière ; cette manifestation militante était encadrée et protégée par les membres de la congrégation des artisans. Les congréganistes d'Apt accomplissaient plus classiquement ces jours-là la procession des quarante heures et chantaient *Parce Domine* et *Miserere* à genoux dans leur chapelle. La congrégation lors de ses sorties publiques donne donc l'exemple et offre aussi à Dieu marches et prières en expiation des péchés commis par ses concitoyens. Elle pourrait aussi attirer lesdits concitoyens dans sa chapelle lors de certaines fêtes si l'on en juge par l'importance grandissante que prend dans les recettes de la congrégation aptienne la crèche de Noël, sitôt qu'elle apparaît en 1774. Le « produit de la crèche », soit peut-être la quête effectuée pendant que les congréganistes chantent devant elle les litanies du Saint Enfant Jésus, représente entre 30 et 35 % des recettes, ce qui per-

24. Il sera ensuite repris par M. Allemand et également par les religieux du Sacré-Cœur, fondés à Marseille par le père Timon-David.

met d'ailleurs d'enrichir la crèche de nouvelles figurines et d'un « théâtre » de menuiserie²⁵.

L'aspect le plus intéressant à nos yeux des activités de ces congrégations est la sociabilité qui pouvait s'y manifester lors des moments de détente et dans les jeux collectifs.

Le livre de la congrégation de la jeunesse d'Apt est sur ce point d'un lachisme extrême puisqu'il ne traite que des activités religieuses ; l'emploi du temps prévoit que « tous les dimanches, la jeunesse s'assemble dans l'enclos depuis midy jusqu'à une heure pour y prendre une honnête distraction » ; mais au premier coup de cloche, chacun doit entrer dans la chapelle. Une seconde récréation est prise entre quatre et cinq heures. Les prêtres du Sacré-Cœur possédaient eux aussi « un vaste emplacement où les enfants de l'Œuvre allaient jouer et qu'on désignait sous le nom d'enclos ». Dans les deux cas, un espace est donc prévu pour le jeu. Les bilans de trésorerie d'Apt permettent d'entrevoir quelques activités : des loteries de menus objets (tableaux du Sacré-Cœur), ou de « deux pigeons » ou un lapin ; l'on note aussi « une assiette d'étain tirée au clou », « un poulet tiré au borgne », un autre « à la roue (de la) fortune ».

Le jeu semble avoir occupé une place plus importante dans la congrégation des prêtres du Sacré-Cœur. Nous ne pouvons cependant en juger que par des documents postérieurs, tous publiés au XIX^e siècle. Lorsqu'en 1809 le commissaire de police vint enquêter sur l'œuvre de l'abbé Allemand, celui-ci lui aurait répondu cette phrase qui devint la maxime de l'œuvre : « ici nous jouons et nous prions ».

Le chanoine Brassevin narre avec quelques développements un divertissement collectif des deux œuvres de la jeunesse, la partie des rois, qui avait lieu dans l'octave de l'Épiphanie. Après l'élection du roi du jour et de la « famille du roi » (qui portent, dans l'exemple fourni pour 1789, les titres des princes du sang de la cour de Louis XVI), un diner rassemblait, outre les prêtres du Sacré-Cœur, des membres des congrégations, mais aussi des pensionnaires et séminaristes de la maison. L'une de ses particularités était l'intervention de chansonniers, qui débitaient des chansons de circonstance sur des airs connus. Le chanoine Brassevin en avait retrouvé des originaux, dont « un plus grand nombre sont en provençal » mais il n'en a publié que trois en français ; il précise : « la critique ou des séminaristes en général ou des membres de la cour improvisée, était l'objet le plus habituel des chan-

25. Les données fournies par la comptabilité de la congrégation sont publiées dans R. BERTRAND, *Crèches et santons de Provence*, Avignon, 1992, p. 28-30.

sons. D'autres fois, on mettait en couplets une anecdote plaisante, une thèse bacchique et même le menu du dîner. Si le sort avait désigné pour roi un des directeurs, la satire se changeait en un compliment »²⁶. Il est évident que les prêtres du Sacré-Cœur ont su épurer et transformer les festivités des rois. Le jour du banquet était distinct de la célébration liturgique du 6 janvier ; la désignation par le sort de la fève, condamnée par des clercs du XVII^e siècle, était remplacée par l'élection dans des boîtes du roi et de sa cour. Ils en avaient fait un temps d'exception marqué par une relative liberté de langage juvénile dans une atmosphère de sociabilité épulaire à forte intensité.

La fête débutait, dès la veille au soir, après les vêpres, par le « Noël » et elle se poursuivait par une représentation théâtrale, jouée par les membres des congrégations. Le « Noël » avait été composé par un « père de jeunesse », Pierre-Thomas Thobert (Gémenos, 1737 – Marseille, 1777), également professeur de philosophie puis de théologie au petit séminaire établi dans la maison²⁷. Et la pièce finale de la partie des rois a été certaines années sa comédie provençale la plus connue, *Cristoou et Fresquiere ou la queue de l'âne arrachée*. Ces deux œuvrettes ont été éditées à titre posthume au XIX^e siècle. Le « Noël » est le type de ce qu'Auguste Brun a proposé d'appeler la « pastorale para-liturgique », suite de saynettes faites de cantiques en latin et de Noël dialogués en français et provençal²⁸. *Fresquiere* – comme l'on dit couramment au XIX^e siècle – met en scène l'audience d'un procès, débute par un prologue burlesque en latin macaronique récité par l'huissier, est pour l'essentiel constituée de dialogues en français, « francitan » et provençal et s'achève par la lecture de la sentence, en de longues phrases françaises émaillées des tournures spécifiques et du vocabulaire des juristes du temps. Ces niveaux de langage pourraient être l'indice d'un recrutement dans les catégories moyennes de la société marseillaise, relativement francisées ou prétendant à l'être. Que l'auteur d'un court traité latin sur la perfection ait écrit en tant que « père de la jeunesse » cette pièce burlesque, apparemment à l'usage interne des congrégations semble traduire le souci

26. BRASSEVIN, op. cit., p. 136-141.

27. BRASSEVIN, op. cit., p. 52, 56, 57, 85 et 103 (et publication p. 393-403 de son *De christiana perfectione*) est resté ignoré des auteurs qui ont fait allusion au « Noël » (dit « pastorale » au XIX^e siècle). Ces derniers ont utilisé un article anonyme paru dans la *Revue de Marseille*, T. X, 1864, p. 350-350, qui renferme une longue citation de Louis MERY rédigée d'après les souvenirs de son père. Ce texte éminemment suspect a été repris avec quelques modifications dans Justin CAUVIERE, *Le caducée. Souvenirs marseillais, provençaux et autres*, T. III, Marseille, 1879, p. 160-182.

28. Auguste BRUN, « Les origines de la Pastorale marseillaise », *Mémoires de l'Institut historique de Provence*, T. XIX, 1942, p. 3-35. Albert GIRAUD, *Inventaire bibliographique des pastorales théâtrales en Provence*, Marseille, 1984, a répertorié quinze éditions de cette œuvre entre 1818 et 1863.

des prêtres du Sacré-Cœur de fournir aux adolescents des distractions de groupe spécifiques.

Les congrégations semblent diffuser un principe d'abord expérimenté dans les collèges de jésuites et d'oratoriens auprès d'une clientèle instruite et fort dévote. Celui d'une petit groupe de laïcs soucieux de perfectionnement religieux dirigé par un prêtre. Aux activités pieuses réalisées en commun s'ajoutent dans le cas des associations de jeunesse l'attrait de ce terrain de jeu qu'est « l'enclos », les amitiés et les solidarités nées de la sociabilité chaleureuse d'un lieu où les divertissements de groupe étaient prévus et organisés. Elles constituent une formule accaparante mais séduisante pour le clergé par le contrôle spirituel qu'il peut exercer à travers elles sur un groupe de fidèles convaincus. Elles étaient initialement vouées, pour reprendre l'expression de L. Châtellier, au perfectionnement de l'« Europe des dévots », au temps des hautes eaux de la Réforme catholique et du catholicisme d'obligation. Ils conviendrait de préciser le rôle qu'elles ont pu jouer ensuite dans la formation du *catholique militant*, ce type de croyant de plus en plus fortement engagé dans les œuvres d'Eglise, qui se dessine avec la désaffection religieuse de l'époque contemporaine.

Régis BERTRAND